

Département des Ressources Humaines
Bureau de la Politique Sociale
Secteur élections

BPS/PES/MCH/ N°2016 - 48

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA
RECHERCHE MEDICALE,**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, ensemble le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 23 août 2016 relatif à la composition et au fonctionnement du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale du 6 octobre 2011 portant création de la commission d'accompagnement de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale du 3 décembre 2015 portant recréation de la commission d'accompagnement de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision du 1er septembre 2016 fixant les modalités de fonctionnement de la commission d'accompagnement de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

DECIDE :

Article unique. – La commission électorale compétente à l'égard des élections à la commission d'accompagnement de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale est composée comme suit :

- **Pour l'administration :**
 - M. Pierre-Emmanuel SINET (Président)
 - Mme Marguerite CORREA-HAY
 - Mme Stéphanie POMMIER
- **Pour les organisations syndicales :**
 - représentant de la CFTC Recherche:
 - Mme Caroline MAI
 - représentant du SGEN-CFDT Recherche EPST :
 - M. Jean - Luc CARRIER
 - représentant du SNCS-FSU :
 - M. Olivier LAHUNA
 - représentant du SNIRS-CGC:
 - Mme Marina TINEL
 - représentant du SNTRS-CGT:
 - Mme. Patricia FERRARI

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2016

Le Président-directeur général



Pr. Yves LÉVY